



Bureau d'information  
et de communication

Place du Château 6  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Nouveau recul du chômage en mai 2007

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud a poursuivi sa baisse pour atteindre 4.1% à fin mai 2007, soit une diminution de 0.2 point par rapport au mois précédent. Ce taux s'élevait encore, en mai 2006, à 4.8%. La baisse du chômage continue de toucher une grande majorité de professions, plus particulièrement celles liées à une forte activité saisonnière.**

Le nombre de chômeurs inscrits (1) passe sous la barre des 14'000 personnes et se fixe à 13'546, soit 751 personnes de moins qu'en avril 2007 (-5.3%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec un recul 752 personnes pour s'établir à 19'031 (-3.8%). En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a régressé respectivement de 2'263 (-14.3%) et 2'774 personnes (-12.7%).

Par rapport au mois précédent, les branches économiques « Matériaux, produits métalliques » (-13.2%), « Construction » (-12.3%), « Activités de nettoyage » (-9.7%) et « Hôtellerie-restauration » (-8.4%) affichent les plus importantes diminutions du nombre de chômeurs. A l'inverse, seul le secteur « Informatique » subit une hausse des effectifs (+2.0% de chômeurs).

L'embellie constatée en mai a profité en particulier aux étrangers ressortissants de l'UE 25, comptabilisant une baisse de leurs effectifs de chômeurs de 7.3%, aux hommes (-6.5%) et aux jeunes de 20 à 29 ans (-6.3%).

Tous les districts ont bénéficié de cette embellie. Ainsi, les plus forts reculs du taux de chômage ont été enregistrés dans les districts d'Aigle (-0.5 point), de l'Ouest lausannois (-0.4 point) et du Jura-Nord vaudois (-0.3 point).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 juin 2007

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)

**Renseignements:** DEC, Thérèse de Meuron, adjointe du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 03, [therese.de-meuron@vd.ch](mailto:therese.de-meuron@vd.ch)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).